

BORDEREAU D'ENVOI

AFFAIRE

GROUPEMENT

COMRAGNIE ~~XXXXXXXXXX~~

UNITÉ

P.V. N° 49 / 19. 85

OBJET DE LA PROCÉDURE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

- OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES -

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

85 306965

ENQUÊTE

<input checked="" type="checkbox"/>	PRÉLIMINAIRE
<input type="checkbox"/>	FLAGRANT DÉLIT
<input type="checkbox"/>	COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	- PROCES-VERBAL, des constatations et mesures prises.
2	- P.V. d'audition de témoin de
3	- P.V. d'audition de témoin de
4	- P.V. d'audition de témoin de
5	- P.V. d'audition de témoin de

LÉGION DE GENDARMERIE
D'Auvergne
BUREAU C.S.I.
N° 1249 13
Entré 15 AVR. 1985
Destination : 5° REGION
de GENDARMERIE

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)
NOMBRE D'EXEMPLAIRES

SUITE DU B.E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

DESTINATAIRES

- 1 M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE
- 1 M. LE PREFET, Commissaire de la République du département de
- 1 M. LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE à
- 1 M. LE GENERAL, Commandant la 4° Région Aérienne à
- 2 M. LE MINISTRE DE LA DEFENSE, Direction de la Gendarmerie Bureau emploi renseignements - Section opérations.

VU ET TRANSMIS PAR Le COLONEL
Commandant la Légion de
Gendarmerie
DATE, SIGNATURE,

Le / 15/4/ 1985.



1 ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt

LE

1985.

GENDARMERIE NATIONALE
COMPAGNIE DE ESCADRON

UNITÉ

CODE UNITÉ **03070** PROCÈS-VERBAL N° **49/1985** / 19

PROCÈS - VERBAL
D E

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE **1** N° FEUILLE **1/1**

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS.

85306965

NOUS SOUSSIGNÉ(S) **Adjudant - _____, Gendarme - O.P.J.**
Gendarme, A.P.J.

VU L'(ES) ARTICLE(S) **16 à 20 et 75 du Code de Procédure Pénale.**

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR **22 Janvier 1985, à 8 heures 30, au bureau de notre Brigade à _____ se présentent Messieurs _____ et _____, demeurant à _____, afin de nous signaler les faits suivants :**

Le 21 janvier 1985, entre 23 heures 30 et 24 heures, alors qu'ils se trouvaient au lieu-dit _____ Commune de _____, au domicile de Monsieur _____, ils ont remarqué un phénomène lumineux. Des lueurs étaient visibles dans une maison en ruine située à environ 10 mètres de la maison à Monsieur _____.

Les éclats de lumière ressemblaient à des coups de flash, partant dans toutes les directions, donnant une impression sensorielle de froid. Le phénomène se produisait au ras du sol dans un silence complet. Pris de peur les deux personnes se sont réfugiées à l'intérieur de leur habitation.

Ce même jour à 10 heures, sommes avisés qu'un autre phénomène lumineux a été observé entre 20 heures 45 et 21 heures 15, le 21 janvier 1985, par Monsieur et Madame _____, commerçants à _____. Alors qu'ils circulaient en véhicule sur le C.D. _____ dans le sens _____, ils ont vu le phénomène suivant à partir de _____. Une lumière jaune de forme triangulaire et allant jusqu'à s'allonger pour prendre la forme d'un triangle, se distinguait dans le ciel à une hauteur non déterminée.

A l'entrée de l'agglomération de _____, les époux _____ ont eu l'impression que la lumière piquait sur eux. Impressionné, Monsieur _____ a stoppé son véhicule quelques instants. Les deux personnes affirment que cette lumière les a suivies jusqu'à _____, puis a disparu brusquement.

ENQUÊTE

Le 22 janvier 1985, à 23 heures, nous Adjudant _____ et Gendarme _____, nous nous rendons au lieu-dit _____ Commune de _____, à proximité du domicile de Monsieur _____. Nous nous plaçons exactement à l'endroit où le phénomène lumineux avait été vu la veille.

Vers 23 heures 25, nous distinguons une petite lueur située non loin des ruines d'une maison. Après vérification, nous constatons que cette lumière provient d'un piquet d'une clôture électrique? Ce phénomène est dû à un court circuit provenant d'un mauvais contact entre un piquet et le fil conducteur. Il s'agit d'une clôture destinée à garder des ovins. Les éclairs proviennent de la présence de vent et d'humidité sur le fil conducteur.

...../.....

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1 M. Le Préfet, Commissaire de la République de _____ à _____.	DATE DE CLOTURE LE 7.4.1985.	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT DOCKX de La Légion de Gendarmerie d' _____ à _____. Le 15 / 4 / 1985.
	<input type="checkbox"/> 1 M. Le Procureur de la République à _____.		
	<input type="checkbox"/> 1 M. Le Général Cdt. la 4 ^e Région Aérienne à _____.		
	<input checked="" type="checkbox"/> 2 M. Le Ministre de la Défense, Direction de la Gendarmerie, Bureau emploi renseignements - Section opérations.		
	<input type="checkbox"/> 1 _____		
SIGNATURE(S)		SIGNATURE ET CACHET	

6. ~~TRACES, REPRODUCTION, DÉBRIS, OBJETS, AUTRES CONSTATATIONS~~

Le 23 Janvier 1985, au domicile des intéressés à _____, entendons :

- _____ (Témoïn) Pièce n° 2.

- _____ (Témoïn) Pièce n° 3.

En ce qui concerne les lumières observées par le couple _____, aucun renseignement n'a été découvert, permettant d'élucider la provenance du phénomène.

Mentionnons que le 21/1/1985, vers 21 heures 30, Nous Adjudant _____ et Gendarme _____ étions en service de surveillance au lieu-dit _____ à _____, en bordure du C.D. _____ et que nous n'avons rien remarqué d'anormal dans le ciel.

Le 31 Janvier 1985, à _____, entendons :

- _____ (Témoïn) Pièce n° 4

- _____ (Témoïn) Pièce n° 5

MESURES PRISES :

- Nous avons rendu compte des différentes observations à notre Commandant de Compagnie, par message radio n° 31 en date du 22/1/1985, ainsi que du résultat de notre enquête.

- Sur l'itinéraire _____, les Brigades compétentes ne nous ont signalé aucune observation de phénomène lumineux par d'autres particuliers.

85306965

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE 30
 UNITÉ
 PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
49/1985

PROCÉDURE
D'ENQUETE PRELIMINAIRE
 PROCÈS-VERBAL TMOIN
 D'AUDITION DE
 AUTRE CAS

N° PIÈCE
2
 N° FEUILLET
1 / 2

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)
85306965

Ce jour *date et heure* **23 Janvier 1985, à 10 heures,** *nous trouvant à (lieu)* à

Nous soussigné(s) **, Gendarme, Officier de Police Judiciaire;
 , Gendarme, Agent de Police Judiciaire;**

Vu les articles **16 à 20 et 75**

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● **PERSONNE CONCERNÉE**
 NOM - PRÉNOMS (POUR UNE FEMME - TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)
 SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE - CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
M. à
 FILIATION *DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS* **fils de et de** SITUATION DE FAMILLE **Célibataire.**
 ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE - CODE POSTAL - ET QUARTIER AU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT (PROFESSION (ÉV.)

Le 21 janvier 1985, vers 23 heures 30, j'ai été réveillé par un camarade, qui venait me rendre visite. Celui-ci m'a informé qu'il venait de voir des lueurs provenant des ruines de la maison d'en face la mienne.

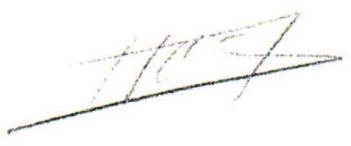
J'ai également constaté le phénomène. J'ai remarqué un jaillissement de lumières horizontales, à 5 ou 6 reprises, caractérisé par son extrême blancheur et un silence impressionnant, ce qui excluait une présence d'individu. Le phénomène s'est produit à environ 1 mètre du sol, sa durée totale a été d'environ 1/2 heure.

Le lendemain avec la rigade de Gendarmerie de, nous avons constaté qu'il s'agissait d'un faux circuit provenant d'une clôture électrique pour garder des moutons. Les éclairs provenaient du fait que la clôture bougeait et de la présence d'humidité sur le fil.

Le 23 Janvier 1985, à 10 heures 45.
 Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.

A signé au carnet de déclarations.

1 'O.P.J.



D'ENQUETE

PRELIMINAIRE

UNITÉ

 PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION DE

TEMOIN

AUTRE CAS

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

49/85

N° PIÈCE

N° FEUILLET

3

1 / 3

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

85306965

Ce jour ^{date et heure} 23 Janvier 1985 à 10 heures, ^{nous trouvant à (lieu)} à

Nous soussigné(s)

, Gendarme, O.P.J.,
, Gendarme, A.P.J.,

Vu les articles 16 à 20 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M. Né le

à

FILIAISON

◀ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS ▶

SITUATION DE FAMILLE

Fils de et de

Célibataire

ADRESSE COMPLÈTE (BÂTIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉV.)

demeurant

à

, qui nous déclare :

""Le 21 Janvier 1985 vers 23 heures, alors que je me trouvais à l'extérieur de l'habitation de Monsieur , j'ai constaté une lueur bleue qui s'éclairait de temps en temps. -----

""Cette lueur provenait des ruines d'une maison à environ 50 mètres de l'habitation de Monsieur . -----

""Il s'agissait d'un jaillissement de lumières horizontales à 5 ou 6 reprises caractérisé par son extrême blancheur et un silence impressionnant régnait. -----

""Ces lueurs s'éclairaient jusqu'à 80 centimètres de haut. -----

""Aussitôt, j'ai appelé Monsieur et nous avons regardé ce phénomène pendant une demi heure environ, et comme nous ne trouvions pas d'explication, nous sommes partis. -----

""Le lendemain soir, les gendarmes sont venus, et ont constaté ce phénomène. -----

""A l'aide de lampes, ils ont éclairé en direction des lueurs, et nous avons constaté qu'elles provenaient d'une clôture électrique.

""En effet lorsque le fil électrique bougeait, un court-circuit s'amorçait entre le fil électrique et le piquet qui le tenait. ---

Le 23 Janvier 1985 à 10 heures 15', -----

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher. -

La personne entendue :

L'A.P.J. :

(A signé au carnet de déclarations)

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

85300965

Ce jour ^{date et heure} 31 Janvier 1985 ^{nous trouvant à (lieu)} à 8 heures 45', à

Nous soussigné(s) , Gendarme, O.P.J.,
 , Gendarme, A.P.J.,
 Vu les articles 16 à 20 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M. Né le à

FILIATION

◀ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS ▶

SITUATION DE FAMILLE

de et de Marié

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉV.)

demeurant Rue à , qui nous déclare

""Le 21 Janvier 1985 entre 20 heures 45' et 21 heures 15', alors que nous circulations sur le CD et CD , entre et , nous avons observé, ma femme et moi, un phénomène suivant à partir de . Une lumière de couleur jaune, de forme triangulaire allant jusqu'à s'allonger pour prendre la forme d'un rectangle, nous apparut au dessus de nous à une hauteur que nous n'avons pu apprécier. -----

""Peut-être que cette lueur se trouvait au dessus des arbres. ----

""J'ai remarqué que la couleur changeait à un moment donné. La couleur est devenue bleue et à un certain moment, celle-ci devenait plus lumineuse. -----

""Arrivés à , nous avons eu l'impression que cette lueur piquait sur nous. Après avoir passé cette localité, cette lumière s'est effacée jusqu'à devenir une étoile. -----

""Lorsque nous sommes arrivés à , ce phénomène avait disparu. -----

""Nous faisons assez souvent ce trajet, et depuis ce jour-là nous n'avons plus rien remarqué de particulier. -----

Le 31 Janvier 1985 à 9 heures 10', -----

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher. --

La personne entendue :

(A signé au carnet de déclarations)

L'A.P.J. :

85306965

Ce jour ^{date et heure} 31 Janvier 1985, à 8 heures 45, à ^{nous trouvant à (lieu)}

Nous soussigné(s)

, Gendarme, Officier de Police Judiciaire;
, Gendarme, Agent de Police Judiciaire;

Vu les articles 16 à 20 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

F.

à

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

FILIAISON

fille de

◀ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS ▶

et de

SITUATION DE FAMILLE

Mariée

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE). PROFESSION (ÉV.)

Commerçante, demeurant Rue

à

Le 21 janvier 1985, vers 21 heures 45, je ne trouvais avec mon mari dans notre véhicule de marque RENAULT 25. J'occupais la place du passager avant. Nous venions de , pour nous rendre à , par le C.D.

A partir de la sortie de , j'ai remarqué une lumière de couleur jaune de forme triangulaire, de 1 mètre de hauteur environ, au dessus des arbres. J'ai constaté également que la couleur changeait, à un moment donné celle-ci était de couleur bleue, et devenait parfois lumineuse. De plus la forme de la lumière s'allongeait pour prendre l'apparence d'un rectangle, les dimensions semblaient les mêmes. J'ai constaté la présence de ce phénomène, à la sortie de et cela jusqu'à la sortie de . A ce moment là, la lumière apparaissait comme une étoile.

Le 31 Janvier 1985, à 9 heures 15.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.

A signé au carnet de
déclarations.

1 'O.P.J.